

Conditions générales d'utilisation du site web « eco-pro-habitat.be »

Absence de délai de renonciation : Dans la mesure où la fourniture du service commence avant l'expiration du délai de renonciation de 7 jours, le consommateur ne peut renoncer à sa commande.

Article 1 – Identification des parties et objet des présentes

Les présentes dispositions régissent, dans le cadre de l'utilisation du site web (et des services qui sont offerts par ce biais) exploité par le Prestataire et accessible à l'adresse URL <http://www.eco-pro-habitat.be> & www.eco-pro-habitat.lu, les relations entre

- d'une part, la société en commandite simple M & J Concept, dont le siège social est établi à 5 rue d'Acremont 6850 Paliseul (B.C.E. 0892-858-472), inscrite au registre belge de la TVA sous le numéro 892-858-472 et au registre des personnes morales du tribunal de commerce de Neufchâteau sous le numéro 892-858-472 ci-après dénommée « le Prestataire » ;
- d'autre part, les destinataires des services offerts, ci-après dénommés « les Utilisateurs ».

Le Prestataire peut être contacté à l'adresse mail suivante : info@eco-pro-habitat.be

Article 2 – Connaissance et acceptation des présentes conditions - Archivage

L'utilisation du site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" implique l'adhésion des Utilisateurs aux présentes conditions générales dont ils ont pu prendre connaissance en cliquant sur le lien figurant au bas de la page d'accueil du site, soit lors du processus de soumission d'une demande de devis (l'envoi de la demande requérant des Utilisateurs qu'ils cochent au préalable l'onglet « j'accepte les conditions générales » apparaissant au regard desdites conditions générales).

Les présentes conditions sont en permanence disponibles sur le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu". Elles peuvent être téléchargées, au format PDF, par les Utilisateurs, à l'adresse suivante : <http://www.eco-pro-habitat.be/Portals/3/ConditionsGenerales.pdf>

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par le Prestataire, en fonction de l'évolution des règles applicables et de ses besoins propres. Les nouvelles conditions s'appliquent dès leur publication sur le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu". Il appartient aux Utilisateurs visitant le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" de vérifier les conditions applicables lors de leur visite et avant de déposer leur demande de devis. Toutefois, en cas de modification en cours d'exécution du contrat, dans un souci de transparence, le Prestataire informera les Utilisateurs concernés de tout changement. Ceux-ci pourront alors décider de renoncer à leur demande sur simple notification par email à

l'adresse info@eco-pro-habitat.be . En cours d'exécution de contrat, le Prestataire ne peut cependant modifier le caractère gratuit du service offert aux consommateurs.

Les commandes effectuées par les Utilisateurs sont archivées par le Prestataire. Les Utilisateurs peuvent y accéder sur demande adressée par email à l'adresse info@eco-pro-habitat.be, moyennant indication préalable de la date de la commande.

Article 3 – Rôle du Prestataire

Les services offerts par le Prestataire consistent à :

- 1) sélectionner une liste d'entrepreneurs suivant différents critères : expérience, références de chantiers, etc.
- 2) récolter une série de données générales sur le projet de travaux du client et les transmettre aux entrepreneurs qui estiment répondre aux critères choisis par le client (zone géographique, type de travaux, période d'exécution), afin que ceux-ci adressent un devis gratuit au client concerné ;
- 3) lorsque le client en fait la demande, transmettre à un partenaire financier les informations relatives aux travaux envisagés, afin de permettre une évaluation par ce partenaire des possibilités de financement.
- 4) Vérifier régulièrement que les entrepreneurs sélectionnés respectent les engagements souscrits par eux dans le cadre du certificat de qualité Eco Pro Habitat.

En aucune manière le Prestataire n'intervient ou n'exerce de contrôle quant à l'exécution d'un devis qui aurait été adressé par un entrepreneur suite à une demande de devis introduite via le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu". Le Prestataire ne peut donc pas être considéré comme partie à cette convention conclue entre l'entrepreneur et l'Utilisateur, ni ne peut être lié dans quelque mesure que ce soit par les engagements souscrits dans le cadre de cette convention.

Article 4 – Le certificat de qualité « Eco Pro Habitat »

Le certificat de qualité « Eco Pro Habitat » est un certificat mis en place par le Prestataire.

Ce certificat s'inscrit dans une double perspective, que le Prestataire entend promouvoir dans le cadre de ses services : d'une part, favoriser des entrepreneurs ayant déjà fait leurs preuves et, d'autre part, favoriser le recours à des matériaux et techniques limitant l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

Dans le cadre de leur adhésion au certificat « Eco Pro Habitat », les entrepreneurs sélectionnés par le Prestataire sont contractuellement tenus vis-à-vis du Prestataire de respecter plusieurs engagements, à savoir :

- lorsqu'ils sont intéressés par un projet de construction, remettre aux Utilisateurs du site web « eco-pro-habitat.be ou .lu » un devis clair et précis ;
- tout mettre en œuvre pour maintenir un haut niveau de qualité tant pour les prestations que pour le matériel utilisé ;
- tout mettre en œuvre pour respecter les engagements pris vis-à-vis des Utilisateurs du site web « eco-pro-habitat.be ou .lu »
- favoriser le recours à des procédés et matériaux respectueux de l'environnement ;
- permettre un contrôle préalable de la qualité des travaux effectués en soumettant au Prestataire une liste de clients récents ;

Ce certificat de qualité ne constitue donc pas une garantie ni un quelconque engagement du Prestataire quant à la qualité des travaux qui seraient effectués par les entrepreneurs sélectionnés suite à une demande de devis. La bonne exécution des travaux relève des relations contractuelles entre l'Utilisateur et l'entrepreneur qu'il choisira, relations auxquelles le Prestataire est étranger.

Le Prestataire s'engage toutefois à suspendre l'inscription d'un entrepreneur dans ses listes s'il s'avère que, de manière répétée, celui-ci ne se conforme pas aux exigences du certificat Eco Pro.

Article 5 – Propriété intellectuelle

Le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" dans son intégralité, en ce compris son design, son interface, ses bases de données, sa dénomination, son nom de domaine, est la propriété exclusive du Prestataire.

Aucune reproduction ou communication au public, intégrale ou partielle, du site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" ou de l'un quelconque de ses éléments ne peut se faire sans l'autorisation préalable et écrite du Prestataire.

Les Utilisateurs sont seulement autorisés à consulter le site web et ses différentes rubriques, reproduire, imprimer les pages à des fins d'usage strictement personnel.

*Il est permis de renvoyer par hyperlien vers le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu", mais seulement dans le respect des prescriptions suivantes :

- hyperlien uniquement vers la page d'accueil du site (www.eco-pro-habitat.be ou .lu) ;
- la présentation de l'élément visible du lien doit être la suivante : noir, taille de caractère 10, police New Roman, logo non visible
- l'activation du lien doit obligatoirement provoquer l'ouverture d'une nouvelle fenêtre de navigateur, avec affichage de l'adresse URL du site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" (toute technique ayant pour effet de masquer l'affichage de l'adresse URL du site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" ou étant susceptible de donner l'impression que le contenu affiché provient d'un autre site web est interdite)*

Article 6 – Conservation des données d'identification et communication à des tiers

Conformément à l'article 21, §2, de la loi du 11 mars 2003 sur certains aspects juridiques des services de la société de l'information, le Prestataire est tenu « de communiquer aux autorités judiciaires ou administratives compétentes, à leur demande, les informations permettant d'identifier les destinataires de leurs services (...) ».

Par conséquent, le Prestataire se réserve la possibilité de transmettre toute donnée permettant d'identifier les Utilisateurs à toute autorité judiciaire ou administrative qui en ferait la demande.

Article 7 – Garantie d'éviction

L'Utilisateur garantit que les contenus fournis au Prestataire en vue d'une utilisation sur site web «eco-pro-habitat.be ou .lu» sont licitement utilisables à cette fin et ne portent pas atteinte aux droits de tiers (de quelque nature que ce soit).

L'Utilisateur veille notamment à ce que les informations contenues dans sa demande de devis ne portent pas atteinte à la vie privée ou à l'honneur ou à la réputation d'autrui.

L'Utilisateur garantit dès lors le Prestataire contre tout recours de tiers se prévalant du non respect de leurs droits. En particulier, l'Utilisateur prendra en charge :

- tous dommages et intérêts dus au tiers revendiquant, en ce compris les frais de conseils et tous frais liés à une éventuelle procédure, tels que notamment les frais d'huissier ou d'expert judiciaire, indemnités de procédure;
- tous les frais liés à la défense des intérêts du Prestataire (conseils juridique et technique, que ce soit dans une phase judiciaire ou précontentieuse – le Prestataire demeurant libre du choix de ses conseils - , frais liés à l'intervention de tiers dans le cadre du règlement du différend, frais liés à une éventuelle procédure d'arbitrage ou de médiation) ;
- tous frais liés au remplacement immédiat du matériel du Prestataire qui aurait fait l'objet d'une mesure de saisie ou de toute autre mesure rendant ce matériel définitivement ou temporairement inutilisable pour le Prestataire;
- tout dommage commercial ou autre subi par le Prestataire du fait de la revendication du tiers.

Article 8 – Engagements et limitation de responsabilité

Le Prestataire déploie ses meilleurs efforts afin que le site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" soit accessible 24h/24 et dans les meilleures conditions de confort d'utilisation. Le Prestataire déploie ses meilleurs efforts afin d'assurer une qualité de services maximale. Compte tenu du caractère gratuit des services offerts aux particuliers, le Prestataire ne peut cependant encourir aucune responsabilité à leur

égard en cas d'inexactitude ou d'omission dans les contenus diffusés, en cas de mauvais fonctionnement ou d'inaccessibilité totale ou partielle des services pour quelque raison que ce soit, et ce même en cas de faute lourde de sa part, sauf dans les hypothèses et conditions limitativement énumérées ci-après.

Le Prestataire n'assume que des obligations de moyens à l'égard des Utilisateurs.

Le Prestataire s'engage à déployer ses meilleurs efforts afin que les entrepreneurs sélectionnés correspondent aux attentes définies par l'Utilisateur. L'Utilisateur est cependant conscient que la sélection se fait de manière automatisée (lorsque le critère de classification retenu par l'entrepreneur est conforme au critère de préférence de l'Utilisateur). Le Prestataire ne peut dès lors être tenu responsable en cas de non sélection ou de mauvaise sélection d'un entrepreneur par rapport à une demande de devis formulée par un Utilisateur, même en cas de faute lourde du Prestataire. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire pourrait malgré tout être engagée, l'indemnisation ne pourrait en aucun cas excéder un montant de 250 EUR et ne pourrait en aucun cas couvrir un préjudice indirect de quelque nature que ce soit (perte d'une chance d'obtenir une prime, etc.).

Un problème technique, tel un virus, un bug informatique, une intrusion malveillante ou un dysfonctionnement du site web et/ou des logiciels ou bases de données qu'il contient ne peut toutefois être totalement exclu. Le Prestataire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages subis par les Utilisateurs lorsqu'ils consultent tout ou partie du site web ou téléchargent tout ou partie de son contenu, même en cas de faute lourde du Prestataire. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire pourrait malgré tout être engagée, l'indemnisation ne pourrait en aucun cas excéder un montant de 250 EUR et ne pourrait en aucun cas couvrir un préjudice indirect de quelque nature que ce soit (perte d'une chance d'obtenir une prime, etc.).

Lorsqu'il l'estime utile pour assurer la qualité des services offerts, le Prestataire aura la faculté d'interrompre l'accès au site web "eco-pro-habitat.be ou .lu" pour en assurer la maintenance. Les Utilisateurs sont conscients de la nécessité d'assurer une maintenance régulière du site web. Par conséquent, en aucun cas la responsabilité du Prestataire ne pourra être retenue pour quelque dommage que ce soit qui résulterait d'une interruption des services aux fins de maintenance du site web "eco-pro-habitat.be ou .lu", même en cas de faute lourde du Prestataire.

En aucune manière le Prestataire n'exerce de contrôle ou ne procède à une sélection sur le contenu et/ou la présentation des devis adressés par les entrepreneurs sélectionnés suite à une demande de devis introduite sur le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu». Les entrepreneurs assument seuls la responsabilité des devis qu'ils diffusent. Le Prestataire ne peut donc en aucun cas être tenu responsable d'une quelconque atteinte portée aux droits d'un tiers du fait du contenu, de la présentation d'un devis ou encore des modalités dans lesquelles le devis est présenté au client.

Pareillement, le Prestataire n'exerce aucun contrôle sur le contenu des demandes de devis déposées sur le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu» et n'assume donc aucune responsabilité à cet égard. L'Utilisateur concerné est seul responsable du contenu qu'il diffuse via le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu». Si les informations et/ou déclarations figurant dans une demande de devis portaient atteinte aux droits d'un tiers (en ce compris un autre Utilisateur), celui-ci doit adresser toute réclamation directement à l'Utilisateur qui est l'auteur de cette demande de devis. Si le réclamant démontre que les données de contact figurant sur la demande de devis sont inexactes, le Prestataire s'engage à lui communiquer les informations dont il dispose et qui pourraient être utiles à l'identification de

l'Utilisateur concerné. Le Prestataire ne peut cependant garantir la possibilité pratique d'identifier l'Utilisateur qui aurait ainsi communiqué de fausses informations de contact.

L'Utilisateur est conscient que les entrepreneurs figurant sur les listes du Prestataire peuvent, à certaines périodes, être surchargés et dès lors pas intéressés par une demande de devis. En aucun cas, la responsabilité du Prestataire ne pourra être retenue lorsqu'une demande de devis demeure ainsi sans réponse. Il appartient, le cas échéant, à l'Utilisateur d'introduire une nouvelle demande en modifiant sa planification des travaux et/ou leur portée, de manière à assurer une meilleure concordance avec les possibilités des entrepreneurs.

Le Prestataire n'est pas responsable de la qualité et/ou de la ponctualité du travail fourni par les entrepreneurs sélectionnés suite à une demande de devis postée sur le site "eco-pro-habitat.be ou .lu". Lorsque des clients signalent des problèmes avec un entrepreneur, le Prestataire s'engage cependant à effectuer un sondage de qualité et, le cas échéant, à rayer l'entrepreneur concerné de ses listes. La responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagée que dans l'hypothèse où il continuerait à sélectionner un entrepreneur malgré de nombreuses plaintes d'Utilisateurs par rapport à la qualité de ses services. Dans ce cas, la responsabilité du Prestataire sera cependant limitée à un montant maximal de 250 EUR.

Article 9 – Intégralité, absence de renonciation et invalidité partielle

Les présentes conditions générales contiennent l'intégralité des engagements des parties. Aucun document, projet, courrier, ou document de quelque nature que ce soit ne pourra être invoqué afin de tenter d'en inférer l'existence d'un engagement différent ou complémentaire de ceux souscrits au titre des présentes.

Aucun acte, comportement, tolérance ou omission de la part du Prestataire ne pourra être interprété comme une renonciation, même partielle, de sa part à l'exécution stricte et intégrale des dispositions des présentes conditions générales ainsi que de conditions particulières qui les complètent.

En cas d'invalidation, d'inopposabilité ou de nullité partielle ou totale de l'une ou l'autre des clauses des présentes conditions, les autres dispositions des présentes n'en sont nullement affectées et demeurent dès lors toujours pleinement en vigueur.

Article 10 – Juridiction compétente et loi applicable

En cas de litige, seul les tribunaux de Neufchâteau sont compétents. La loi belge s'applique, à l'exclusion de toute autre.

Article 11 – Traitement de données à caractère personnel

Les Utilisateur peuvent visiter le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu» et s'informer sur les services qui y sont offerts sans devoir fournir de données à caractère personnel.

Pour des raisons techniques, le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu» utilise des cookies, afin de faciliter la navigation. Les cookies permettent de retrouver les données que vous avez communiquées au site web «eco-pro-habitat.be ou .lu» lors d'une précédente visite (langue choisie, par exemple...). Il est possible de configurer votre navigateur pour vous informer lors de chaque création de «cookies » ou pour empêcher leur confection. L'accès au site web «eco-pro-habitat.be» ne vous sera pas, pour autant, refusé.

Un logiciel assure également les statistiques du site web «eco-pro-habitat.be ou .lu», mais il ne permet pas au Prestataire de vous identifier.

Si vous vous enregistrez sur le site web «eco-pro-habitat.be ou .lu», les informations personnelles fournies seront traitées de manière confidentielle conformément aux dispositions légales applicables.

Les données à caractère personnel que vous nous (le Prestataire) communiquez sont traitées par M&J concept SCS, conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel:

- (i) en vue de la gestion de la clientèle et de réaliser des études de marché;
- (ii) dans le cadre de notre relation contractuelle ;
- (iii) en vue de la réalisation d'opérations d'information ou de promotion sur les services que nous offrons, finalité à laquelle l'Utilisateur adhère expressément par l'acceptation des présentes conditions;
- (iv) afin de réaliser des enquêtes de satisfaction par rapport à l'exécution des travaux par les entrepreneurs sélectionnés par nos soins ;
- (v) afin de transmettre ces données à un partenaire financier pour qu'il évalue les possibilités de financement des travaux planifiés (si vous en avez spécifiquement fait la demande) ;

Ces traitements ont reçu de la Commission de protection de la vie privée les numéros d'identification VT 005008413, VT 005008414, VT 005008415, VT 005008416.

En nous fournissant vos données à caractère personnel, vous nous donnez l'autorisation expresse de traiter cette information pour les finalités indiquées ci-dessus.

Ces données seront utilisées pour les seules finalités susvisées, sauf opposition expresse ultérieure de votre part relative à la finalité reprise au point (iii).

Les données à caractère personnel que vous nous communiquez sont enregistrées dans un fichier dont M&J Concept SCS est maître et responsable du traitement. La Commission nous a attribué comme numéro de responsable HM 003002432.

Elles sont conservées pendant toute la durée de la convention et 36 mois après sa terminaison.

Vos données ne seront transmises à aucun tiers sans votre accord préalable. En ce qui concerne les demandes de devis, vos données peuvent toutefois être communiquées aux entrepreneurs sélectionnés par nos soins, puisque cela est nécessaire afin de répondre à votre demande de devis.

Moyennant demande écrite datée et signée, adressée au responsable du traitement et la justification de votre identité vous pouvez obtenir de M&J Concept SCS gratuitement s'il s'agit d'un volume raisonnable, la communication écrite des données à caractère personnel vous concernant ainsi que, le cas échéant, la rectification de celles qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes. Vous pouvez également vous adresser à la Commission de protection de la vie privée pour exercer ces droits.

Le Président du Tribunal de première instance connaît de toute demande relative au droit d'obtenir communication, rectification ou suppression de données à caractère personnel, lorsqu'aucune suite n'a été donnée à la demande dans les 45 jours de ladite demande, ou lorsque la demande a été rejetée.

Si, à n'importe quel moment, vous pensez que nous ne respectons pas votre vie privée, veuillez nous adresser une lettre ou un courriel (info@eco-pro-habitat.be). Nous mettrons tout en œuvre pour déceler et corriger le problème.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez nous contacter ou la Commission pour la Protection de la Vie Privée à l'adresse suivante :
[Commission pour la Protection de la Vie Privée](#), Rue Haute, 139 à 1000 Bruxelles (Tél. + 32 2 213 85 40 - Fax. + 32 2 213 85 65 - commission@privacy.fgov.be). Vous pourrez y consulter le registre public des traitements automatisés de données à caractère personnel.